
Programme de Formation

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

Organisation

Durée : 1407 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Avoir 18 ans à l'entrée en formation

Satisfaire au moins l'une des conditions suivantes :

- Salarié bénéficiant d'un financement (employeur, OPCO, CPF de transition, CPF...)
- Jeune de 16 à 25 ans sorti du système scolaire
- Demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi depuis au moins 3 mois
- Bénéficiaire d'un contrat aidé, d'un contrat de professionnalisation.



Objectifs pédagogiques

Compétences visées :

- Mettre en place un accompagnement adapté aux besoins des personnes accompagnées
- Réaliser les tâches de la vie quotidienne dans le respect de la personne et des règles d'hygiène et de sécurité (alimentation, hygiène, démarches administratives ...)
- Contribuer au maintien le lien social
- Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- Travailler en équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle.



Description

Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) est un diplôme de niveau 3, structuré en cinq domaines de formation auxquels sont associés cinq blocs de compétences.

La formation est accessible par blocs de compétences.

Elle comprend 567 heures de formation théorique, dont 21heures consacrées à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2 (AFGSU).

La formation pratique comprend 840 heures de stage découpés en 3 stages ou un stage de 140h hors employeur pour les salariés.

La formation théorique est répartie selon le volume suivant :

- Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112 heures)
- Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91 heures)
- Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociales et relationnelle de la personne (105 heures)
- Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 heures)
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91 heures)
- AFGSU (21 heures).



Prérequis

Aucun



Informations sur l'admission

- Dépôt et examen du dossier de candidature
- Epreuve orale d'admission de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation médico-sociale.
- Un entretien de positionnement suivra pour d'envisager des allègements et/ou des dispenses afin d'individualiser le parcours formation des candidats.



Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La formation comprend 567 heures de formation théorique, dont 21heures consacrées à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2 (AFGSU).

La formation pratique comprend 840 heures de stage découpés en 3 stages ou un stage de 140h hors employeur pour les salariés.



Moyens et supports pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

Alternance de périodes de stage d'application en structure ou à domicile et de semaines de cours.



Modalités d'évaluation et de suivi

Chaque bloc de compétences doit être validé séparément.

Pour valider un bloc de compétence, il faut :

- Obtenir une moyenne au moins égale à 10/20 aux différentes épreuves.
- Acquérir en fin de formation toutes des compétences mentionnées dans le référentiel de compétence annexe I